

FRAIS DE GESTION

Prestation de dédouanement effectuée par La Poste pour les envois en provenance d'un pays hors Union Européenne et distribuée dans les DOM (depuis le 01/07/2021)

- **Modalités** : des frais de gestion s'appliquent pour chaque envoi en provenance d'un pays hors Union Européenne et pour lequel La Poste a pris en charge les opérations de dédouanement et du recouvrement des droits et taxes avant sa distribution.
- **Montant** : les frais de gestion dépendent du type d'envoi et du canal utilisé pour le paiement des droits et taxes par le destinataire (en ligne, au facteur ou en point de retrait postal).
- **Tarifification** :
 - En réglant en ligne, les frais de gestion sont de 2 € ou 5 € TTC selon le type d'envoi.
 - En réglant auprès du facteur ou en point de retrait postal, les frais de gestion sont :
 - Guadeloupe, Martinique, Réunion : 7,5€ TTC
 - Guyane, Mayotte : 7€ TTC